



Déclaration de démarchage

Document à présenter à toute personne démarchée sur la commune de Saint-Vaize

Le démarchage est soumis à une réglementation protectrice portant sur le contenu du contrat et les délais de rétractation.

Conformément à l'arrêté municipal n°2021-029 du 22/11/2021, tout démarchage doit faire l'objet d'une déclaration auprès du secrétariat de mairie de SAINT-VAIZE, **15 jours** avant le commencement de celui-ci.

La présente déclaration n'autorise en aucun cas le mandataire à se déclarer accrédité par la commune pour démarcher les particuliers.

Déclarant

Dénomination sociale :

Numéro SIREN :

Adresse :

Ville :

Nom Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Téléphone fixe

Téléphone Portable:

Démarchage

Objet du démarchage :

Période : Du

au

inclus



Démarcheurs

Nom Prénom :

N° immatriculation du véhicule Secteur :

Nom Prénom :

N° immatriculation du véhicule Secteur :

Nom Prénom :

N° immatriculation du véhicule Secteur :

Nom Prénom :

N° immatriculation du véhicule Secteur :

Observations Réservé Mairie de SAINT-VAIZE

Joindre impérativement à toute demande les copies d'un extrait du K-Bis, des cartes professionnelles ainsi que les Cartes Nationale D'identité de chaque démarcheur.

Document à retourner au secrétariat de mairie de SAINT-VAIZE, 10 route de Port la Pierre ou
parcourriel : mairie@saint-vaize.fr

Date : __/__/____

Date de réception en mairie

Cachet et signature de l'entreprise

Cachet et signature du Maire

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le secrétariat de mairie pour le respect des règles de la vente à domicile, appelé "porte à porte", qui consiste à proposer au consommateur de souscrire un contrat de vente, de location ou de prestation de services.

Elles sont conservées pendant 1 an et sont destinées aux services du secrétariat de mairie, de la Gendarmerie Nationale et de la Direction Départementale de Protection des Populations

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : la mairie de SAINT-VAIZE - tel : 05.46.91.71.80 - courriel : mairie@saint-vaize.fr

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).